

Lingua Francese. Corso del Prof. M. De Gioia. Grammatica. Controllo in  
Itinere del 5 novembre 2018.

Je passerai vous voir 1.....quelques minutes pour contrôler la  
machine mais sachez que je 2.....consentirai 3.....vous  
garder ici 4.....si vous êtes en mesure de faire ce travail  
5.....peu de temps.

Et toi, tu 6.....appelles comment ? Benoît, monsieur.

Je n'ai jamais réprimandé (adjectif démonstratif) 7.....élève pour  
8.....conduite en classe.

9.....heure 10-11 .....? Neuf heures moins dix.

Ce (vieux, accord de l'adjectif) 12.....arbre doit être abattu  
parce qu'il est sur le futur emplacement de nos (nouvel, accord de l'adjectif)  
13.....immeubles.

Cette situation, je ne m' 14.....habitué pas, j' 15.....ai  
franchement assez !

On doit choisir 16.....des cerises qui coûtent peu et d'autres qui  
sont bonnes. Et 17.....les qualités existantes il faut  
18.....trouver une qui plaise à mon fils !

Lingua Francese. Corso del Prof. M. De Gioia. Comprensione. Controllo in itinere del 5 novembre 2018.

Pour demander l'asile en France, présenter un «récit de vie rédigé en français» est obligatoire... Deux sur trois. C'est le ratio de dossiers qu'Elise refuse chaque jour. De son bureau, cette salariée de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) voit défiler les demandeurs d'asile. En tant qu'officier de protection (OP), et comme ses 800 collègues, elle examine et instruit les demandes de régularisation reçues par l'Ofpra. Et pour chaque demande, Elise évalue la gravité de la situation fuie par l'exilé. Au cours d'un entretien, secondée par un traducteur, elle interroge les migrants sur leur histoire et vérifie la cohérence des faits racontés.

Dans l'écrasante majorité des cas, ces entretiens se soldent par un refus : 27% seulement des demandes enregistrées se traduisent par l'obtention du statut de réfugié. Plusieurs facteurs expliquent la faiblesse de ces chiffres : les critères limités à la convention de Genève et excluant la détresse sociale et économique, le manque d'accompagnement et de suivi pour aider les demandeurs d'asile dans leurs démarches, l'engorgement des plateformes d'accueil mises en place par l'Etat, les contraintes de délai conduisant les OP de l'Ofpra à travailler en cadence... Mais pas seulement.

Pour Elise, si tant de demandes d'asile sont déboutées, c'est surtout à cause d'un problème majeur et pourtant méconnu : les fausses histoires. L'OP explique refuser au moins la moitié des dossiers qu'elle examine à cause de «récits stéréotypés» : *«On tape beaucoup sur l'Ofpra en disant qu'on accepte à peine un tiers des demandes... Mais il faut voir les demandes qu'on reçoit ! A une époque, presque tous les dossiers que je recevais étaient écrits avec la même écriture, les mêmes fautes d'orthographe, la même histoire... Il n'y avait que les noms qui changeaient. A tel point qu'à la fin, je leur donnais des numéros, "Dossier La Chapelle 1, 2, 3", etc.»*

Dans le jargon des travailleurs du droit d'asile, le problème mentionné par Elise porte plusieurs noms : «faux récits de vie», «récits stéréotypés», «histoires toutes faites»... Moyennant des sommes allant jusqu'à une centaine d'euros, des «dealers» écument les camps de migrants, proposant leurs services aux nouveaux arrivants. La rumeur va vite et les demandeurs d'asile savent qu'ils seront moins d'un tiers à obtenir le statut de réfugié. Alors les escrocs leur font miroiter monts et merveilles : en trafiquant des récits aux parcours de vie et nationalité factices, ils promettent aux exilés un futur meilleur. Acheter une histoire est présenté comme la meilleure façon d'obtenir l'asile. Les associations s'efforcent bien de proposer des traductions gratuites, mais la demande est trop importante et l'accompagnement trop éclaté pour que les bonnes informations circulent correctement. Alors, sans savoir qu'ils pourraient faire traduire leurs histoires sans déboursier un centime, et dans l'espoir d'être le plus convaincants possible, les exilés tombent dans le piège des «dealers de récits».

Car quelques questions suffisent aux officiers de l'Ofpra pour débusquer un faux récit. *«Parce qu'on leur a dit que l'Ofpra accordait l'asile aux personnes de telle ou telle nationalité, ils jettent leurs passeports ou achètent des récits qui racontent des histoires sans queue ni tête, explique Elise. Quand ils n'ont pas vécu ce qui est écrit dans le récit, ils sont incapables de répondre à nos questions et on s'en rend compte très rapidement. C'est terrible, parce que souvent les personnes peuvent parfaitement venir de zones dangereuses et avoir rencontré des situations qui permettraient d'obtenir la protection en France.»*

1 *Qu'est-ce que l'Ofpra, comment fonctionne-t-il et pour qui ?*

2 *Que sont les «dealers de récits» et pourquoi s'adresse-t-on à eux si souvent ?*

3 *Qu'est-ce qui limite l'accueil des réfugiés ?*

4 *Choisissez une phrase du texte qui retient votre attention et commentez-la de manière personnelle en une dizaine de lignes.*